

Info-Parents - SPÉCIAL RENTRÉE

2018-2019

Bonjour à tous les parents,

Les grandes vacances terminées, nous voilà, tous prêts pour commencer une nouvelle année scolaire sous le thème :
« Une année fantastique à La Roseraie »

NOUVEAU LOGO



Nous sommes fiers de vous présenter la nouvelle image de l'école, le nouveau logo de l'école La Roseraie. Nous remercions les parents qui ont pris le temps de nous faire des propositions et félicitons particulièrement monsieur Martin Gratton, père de deux enfants de notre école qui a créé notre nouvelle image.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS

Veillez prendre note que l'assemblée générale annuelle des parents aura lieu le **Mardi, 25 septembre 2018 à 19h00**. Différentes informations sur l'école seront données. Aussi, nous aurons des parents à élire sur le Conseil d'Établissement de l'école. Ceux qui sont intéressés à s'impliquer sont cordialement invités à assister à cette assemblée générale.

RENCONTRE DE PARENTS

Tous les parents des élèves sont invités à venir rencontrer les enseignants dans chacune des classes et les spécialistes selon l'horaire suivant :

Nous vous prions de NE PAS emmener vos enfants à cette rencontre. Celle-ci s'adresse aux parents seulement.

DATE	HEURE	DEGRÉ	ENDROIT
Mardi, 11 septembre 	18h00 à 18h15	Spécialistes	Gymnase
	18h15 à 19h30	1 ^{re} 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année	Classes



FOURNITURES SCOLAIRES

Si vous n'avez pas encore acheté les effets scolaires demandés par les enseignants (crayons, effaces, feuilles lignées, etc.), s.v.p. veuillez voir à ce que votre enfant apporte dès demain son matériel identifié en classe. Merci de votre collaboration.

SERVICE DE GARDE

Prenez note que les portes du service de garde ouvrent à **15h30 à la fin des classes**, question de permettre à nos élèves de circuler librement vers leurs locaux respectifs et aux éducatrices de prendre leurs présences.

Entre 15h20 et 15h30, les élèves sont en déplacement vers le service de garde, les autobus ou vers la maison. Nous devons nous assurer que chacun se rend au bon endroit.

ÉLECTIONS PROVINCIALES DU 1^{ER} OCTOBRE

En raison des élections provinciales le 1^{er} octobre 2018, cette journée devient une journée pédagogique.

L'école La Roseraie accueillera des bureaux de votes pour les élections provinciales du 1^{er} octobre.

FERMETURE DU SERVICE DE GARDE lors de la journée pédagogique du 1^{er} octobre

Puisqu'il nous sera impossible d'éviter que les électeurs soient en présence d'enfants (corridors et toilettes) et que nous avons l'obligation de veiller à assurer la meilleure sécurité possible des enfants en présence de nombreux citoyens, le conseil d'établissement de l'école a pris la décision en juin dernier **de fermer le service de garde pour la journée complète du 1^{er} octobre**.

Sachez que nous sommes sincèrement désolés des inconvénients que cela pourrait vous occasionner.

PONCTUALITÉ ET ARRIVÉE DES ÉLÈVES

L'horaire de l'école pour le préscolaire est de 8h10 à 11h10 et de 12h55 à 14h37.

L'horaire de l'école pour le primaire est de 8h10 à 11h35 et de 12h55 à 15h20.

Les élèves marcheurs doivent arriver sur la cour entre 8 h00 et 8 h10, le matin et entre 12 h45 et 12h55 le midi pour le préscolaire et le primaire.

Nous vous demandons donc d'être vigilants et de nous aider à respecter l'horaire de l'école en donnant des bonnes habitudes de ponctualité à vos enfants.

PAR MESURE DE SÉCURITÉ, NOUS N'ACCEPTONS AUCUN PARENT SUR LA COUR D'ÉCOLE, ET CE, EN TOUT TEMPS.

FIN DE JOURNÉE

Si l'enfant ne va pas au service de garde, vous devez aviser l'technicien du service de garde **et l'enseignante par écrit** et attendre à **l'extérieur de la cour d'école** à 15h30, comme tous les parents de nos élèves marcheurs.

MARCHEURS

Si votre enfant est marcheur et que vous venez le chercher à la fin des classes, veuillez l'attendre à la sortie de la cour d'école sur les rues Perreault ou Mongeau.

STATIONNEMENT

Au niveau du stationnement de l'école, nous vous rappelons **qu'il est réservé au personnel de la commission scolaire. Nous vous demandons d'éviter d'y stationner ou d'y circuler avec vos enfants.**

Lorsque vous venez reconduire ou chercher votre enfant, nous vous demandons d'éviter de vous stationner devant les entrées privées de nos voisins sur la rue Mongeau, ne serait-ce que deux ou trois minutes.

PHOTO SCOLAIRE



La prise des photos aura lieu le **jeudi, 1^{er} novembre 2018**. Nous avons eu la confirmation que malgré la date plus tardive cette année, les photos seront livrées avant le congé des Fêtes.

COLLATIONS

Nous vous demandons de donner à vos enfants des collations comme des fruits frais, des légumes frais, du fromage. Éviter les aliments qui risquent de couler, de faire des dégâts sur les cahiers, dans le sac ou sur le pupitre. Merci pour votre précieuse collaboration.

OUBLIS

Les articles oubliés (boîte à lunch, vêtement et autres) doivent être identifiés et déposés sur le coffre près de la porte du secrétariat. Les élèves les récupéreront lors des récréations ou sur l'heure du dîner.

TRANSPORT - PLACES DISPONIBLES



Les parents qui désirent faire une demande de transport en place disponible pour leur enfant, doivent communiquer avec le secrétariat pour se procurer le formulaire à compléter. Ce dernier devra nous être retourné, dûment rempli **au plus tard le 20 septembre 2018**. Ce service est gratuit.

ASSURANCE-ÉCOLIER

La Commission scolaire détient une assurance-responsabilité civile mais elle ne détient aucune assurance accident pour les élèves. Il est donc de la responsabilité des parents de souscrire annuellement au bénéfice de chacun de leurs enfants d'âge scolaire à une telle assurance auprès d'un assureur privé.

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE WEB DE LA COMMISSION SCOLAIRE POUR LES INFOS DE LA RENTRÉE

Pour connaître toutes les informations nécessaires à une bonne rentrée, nous vous invitons à consulter le site Web de la commission scolaire à l'adresse : www.csp.qc.ca. Vous y trouverez des infos sur l'admission dans les écoles, le transport scolaire, les fermetures d'école lors des tempêtes, la participation des parents, le calendrier scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le protecteur de l'élève et beaucoup plus ! L'outil « Quoi faire pour aider mon enfant ? » se trouve également sur le site de la commission scolaire et peut être très pertinent au besoin.

L'école a aussi son site WEB que vous pouvez consulter en tout temps.

SERVICE AUX PARENTS ET PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Les élèves ou leurs parents qui vivent une situation insatisfaisante sont invités à en discuter avec le membre de l'équipe école qui est impliqué dans cette situation. Si cela ne permet pas de trouver une solution, nous vous invitons à communiquer avec la directrice de l'école. Si l'insatisfaction demeure, vous pouvez communiquer avec le Service aux parents de la Commission scolaire et ultimement, avec le Protecteur de l'élève. Toutes les informations à ce sujet sont disponibles sur le site Web de la Commission scolaire à l'adresse www.csp.qc.ca sous l'onglet *Commission scolaire*.

FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

Vous recevrez sous peu une facture couvrant les frais associés aux cahiers d'exercices, photocopies d'exercices et agenda. Vous devez acquitter cette facture dès la réception. Une deuxième facturation sera envoyée en octobre, celle-ci couvrant les activités éducatives complémentaires (activités complémentaires). Par ailleurs, si vous éprouvez des difficultés financières, n'hésitez pas à communiquer avec la direction pour prendre une entente de paiement.



SI TU VEUX PARLER D'INTIMIDATION

Pour dénoncer l'intimidation, les enfants peuvent rédiger un message et le déposer dans la boîte aux lettres prévue à cette fin. Les parents peuvent d'abord communiquer avec l'enseignant de l'enfant ou envoyer un courriel à l'éducatrice spécialisée : natasha.nadeau2@csp.qc.ca ou à la direction : mireille.boudreault@csp.qc.ca

VACANCES DURANT LES JOURS DE CLASSE

Nous encourageons fortement la prise de vacances durant les congés scolaires (Noël, semaine de relâche, vacances estivales...). Toutefois, si vous choisissez de partir durant les journées de classe, nous vous demandons d'en aviser l'enseignant(e) de votre enfant ainsi que le secrétariat.

Il est important de noter que l'enseignant(e) n'est pas tenu(e) de fournir de travail supplémentaire avant, pendant ou après l'absence de l'enfant pour récupérer le retard accumulé, s'il y a lieu.

Par contre, il sera possible pour l'enseignant(e) de garder le travail effectué durant l'absence de l'élève et de le remettre à l'enfant à son retour. Ainsi, vous pourrez reprendre le travail non effectué à la maison.

FACEBOOK ET LA PRISE DE PHOTOS PAR LES ÉLÈVES ET LEURS PARENTS À L'ÉCOLE

Au cours de l'année, plusieurs sorties ou activités sociales sont prévues pour nos élèves. Plusieurs d'entre eux possèdent un téléphone cellulaire ou un autre appareil permettant de prendre des photos. Nous avons constaté par le passé que des photos prises lors de tels événements se retrouvent sur des pages Facebook ou sont échangées par courriel.

Or, il nous apparaît important de rappeler que la *Charte des droits et libertés* garantit le droit à l'image, ce qui signifie qu'il est interdit de mettre en ligne ou de diffuser la photo d'une personne (même une photo qui apparaît positive ou neutre), sans le consentement de cette personne ou du parent lorsqu'il s'agit d'un mineur. L'école ne détient pas de consentement signé par les parents des élèves pour une telle diffusion de photos de leurs enfants sur les médias sociaux.

Le personnel de l'école sera donc particulièrement vigilant sur cette question lors des activités scolaires. Il est possible qu'il soit demandé aux élèves ainsi qu'aux parents bénévoles présents de ne prendre aucune photo, si les circonstances le justifient.

Nous vous remercions de votre compréhension à ce sujet.



L'ÉQUIPE-ÉCOLE

Il me fait plaisir de vous présenter les membres de l'équipe-école qui travailleront de près ou de loin avec votre enfant cette année. Vous trouverez plus bas l'équipe des services complémentaires.

Niveaux	Noms des enseignants	Groupe
Préscolaire	Mélanie Handfield	001
	Louise Levesque / Marie-Ève Leclerc	002
1^{re} année	Mireille Soucy	101
	Isabelle Bachand	102
2^e année	Caroline Brosseau	201
	Caroline Martin	202
3^e année	Annie Galipeau / Marie-Ève Leclerc	301
	Véronique Côté	302
4^e année	Annie Vincent	401
	Isabelle Théroux	402
5^e année	Andréane Lessard	501
	Marie Hélène Pilon-Jetté	502
6^e année	Marie-Josée Giraldeau / Claude-Sophie Granger	601
	Mélanie Després / Claude-Sophie Granger	602
Orthopédagogue	Annie Bégin	
Éducation physique	Benoit Denault et Kim Doucet-Bienvenue	
Anglais	Tatyana Rumenova Krasteva	
Musique	Pierre-Luc Gibault	
Art dramatique	Sophie Bourgeois	
Tech. Éduc. spécialisée	Natasha Nadeau	

Secrétaire	Annie Marleau
Concierge	Guy Brodeur /Sylvain Gladu
Technicienne au service de garde	Isabelle Leclerc
Surveillante d'élèves/ Accueil au SDG	Benjamin Turbide-Cyr
Éducatrices au service de garde	Hélène Rebts
	Hélène Lepage
	Mélanie Armstrong
	Tanya Noël
	Marie-Ange Cyr
	Nathalie Collette
	Johanne Gaudette
	Chantal Landry
	Nathalie Langlois
Sonia Caisse	

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

EN ORTHOPÉDAGOGIE - Madame Annie Bégin

Les enfants, qui éprouvent des difficultés académiques ou certains retards pédagogiques, peuvent être suivis par une spécialiste qui intervient auprès d'eux pour les aider. Ce service s'adresse à ceux qui n'ont pas atteint le seuil de réussite lors de l'année précédente ou en cours d'année (60% et moins). L'orthopédagogue travaille auprès des élèves 5 journées par semaine.

EN PSYCHOLOGIE - Madame Liliana Keer

Le service de psychologie est assuré pour une période de 1 journée par semaine à l'école par un psychologue. Ce service est accordé aux élèves éprouvant des difficultés académiques ou d'adaptation. Ils sont référés par l'enseignant de l'élève uniquement. Étant donné le peu de temps disponible pour ce service, la priorité est accordée aux évaluations pouvant aider les intervenants et aucun suivi thérapeutique ne peut être donné.

EN ORTHOPHONIE - Madame Séphanie Morel

Une orthophoniste travaille à l'école 1 journée par semaine. Ce service s'adresse principalement aux élèves du préscolaire et à certains élèves de 1^{re} année.

EN INTERVENTION SOCIALE - Monsieur Dany Doyon

Le travailleur social relevant du CLSC assure un service à l'école selon l'entente avec la Commission scolaire des Patriotes, et intervient soit auprès des familles, soit auprès des enfants, sur demande des parents au CLSC ou selon l'avis de l'équipe-école et en accord avec les parents.

EN PSYCHOÉDUCATION - Madame Josée Fillion

Une psychoéducatrice a comme mandat de soutenir les enseignants et les intervenants pour les élèves qui présentent des problèmes de comportement. Elle assure un service d'une journée par semaine.

EN SANTÉ - Madame Véronique April

L'infirmière scolaire, relevant du C.S.S.S Pierre-Boucher, assure un service selon une entente avec la Commission scolaire. Elle vérifie les fiches médicales des élèves et assure le suivi des dossiers auprès du personnel de l'école et des parents. À l'occasion, elle met sur pied des projets sur le plan de la santé, de l'hygiène, de la nutrition et de la sexualité.

COMMUNICATIONS

Les communications venant de l'administration de l'école sont faites par courriel, plutôt que par papier. Celles-ci incluront la première communication qui vous parviendra au plus tard le 15 octobre, le premier bulletin en novembre, le deuxième bulletin en mars et celui de juin 2019. Si vous ne l'avez pas déjà fait, veuillez nous communiquer l'adresse courriel privilégiée pour les communications avec l'école. Vous pouvez le faire en nous l'envoyant, dès demain, par courriel à l'adresse suivante : laroseraie@csp.qc.ca

En terminant, je souhaite à tous une excellente année scolaire remplie de bonheur et de succès!

Mireille Boudreault
Directrice